

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 25 MARS 2019

Le vingt-cinq mars deux mille dix-neuf, le Conseil Municipal de la Commune de BIRAC, dûment convoqué le vingt-et-un mars, s'est réuni en session ordinaire, à dix-huit heures trente à la mairie sous la présidence de Monsieur MANSEAU Jean-Pierre.

PRESENTS : MANSEAU Jean-Pierre, LANNELUC Jean-Luc, DUBEDAT Maryse, PEHAU Thierry, CAILLETEAU Michelle, ALIBERT Jany, GINESTAL Jean-Michel, LAPORTE Frédéric.

Absents excusés : MOURLANNE Hervé

Secrétaire de séance : DUBEDAT Maryse

D 06-2019 FDAEC 2019

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement 2019 des Communes votées par le Conseil Départemental de la Gironde.

La répartition proposée au cours de la réunion cantonale par Madame Isabelle DEXPERT et Monsieur Jean-Luc GLEYSE, Conseillers départementaux du Sud Gironde, permet d'envisager l'attribution à notre commune de la somme de 8 000 €.

Appelé à délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de réaliser en 2019 les opérations suivantes :

- *Travaux d'investissement :*
- *travaux de de réfection de toiture du bâtiment abritant la salle des fêtes et deux logements communaux dont le montant est estimé à **16 416,77 € HT** soit 19 700,12 € TTC par l'Ets BORDES & Fils,*
- *de solliciter le versement de l'aide départementale pour la réalisation de ces investissements intégrant des critères de développement durable, pour un montant total de **8 000 €.***
- *d'assurer le financement complémentaire par autofinancement pour 11 700,12 €.*

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2019

Monsieur le maire présente aux élus l'ensemble des investissements et travaux abordés préalablement au cours des précédentes réunions du conseil municipal.

- Mur du cimetière :

Monsieur le Maire présente les études réalisées par Adishats et le devis de l'entreprise DUCOS.

Après avoir entendu les propositions, les membres du Conseil Municipal s'accordent sur le principe proposé de remplacer les murs existants par des plaques en béton (investissement estimé à 29 000 ou 30 000 €).

Monsieur le Maire est chargé de contacter l'association Adishats pour avoir un devis exact du montant des travaux pour la réfection des trois murs (sans la façade).

- Broyeur de végétaux :
Les élus s'accordent à attendre l'élaboration du budget afin de voir si cette dépense est réalisable cette année, et souhaite résoudre en amont le problème de stockage de ce matériel.
- Douche Logt 4 Bourg Est chez Emilie : Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la nécessité de remplacer la douche au logement 4 Bourg Est, et présente le devis de l'Ets DAUGEY pour un montant TTC de 3 708,54 €.
- Devanture salle des fêtes : en attente de devis

L'ensemble des membres du conseil s'accordent sur la nécessité des projets abordés ci-dessus.

SEANCE LEVEE à 19 h 15